

Le jeudi 16 mars le CCAS s'est réuni en mairie sous la présidence de Mme Joëlle Martin, Maire.

Membres présents :

- Joëlle Martin
- Michel Reynaud
- Nathalie Diot
- Stéphanie Musy
- Any Goguet

Absente excusée : Isabelle Musy qui donne un pouvoir à Stéphanie Musy

Absentes non excusées : Audrey Delalande

Christine Martin

M Michel Reynaud présente le Compte administratif 2016. Les membres présents votent à l'unanimité ce CA par 5 voix sur 5.

Mme le Maire rappelle ensuite à l'assemblée que le CCAS a été dissous juridiquement au 31 décembre 2016 par souci de simplification administrative. Il convient donc d'intégrer l'excédent de fonctionnement de l'année 2016 du budget du CCAS dans le budget principal de la commune.

Les membres du CCAS décident à l'unanimité de procéder à cette intégration budgétaire de la somme de 9060.06 € dans le budget principal de la commune.

Questions diverses :

▪ Mme le Maire questionne les membres pour savoir quels sont les projets à mettre en place pour l'année 2017. Après un tour de table, il est décidé de reconduire l'organisation d'une randonnée intergénérationnelle, en nocturne, pour favoriser le lien social entre les habitants du village. Le CCAS prendra à sa charge la fourniture de charcuterie et boissons. Les participants compléteront avec des pâtisseries apportées par leurs soins. Mme Any Goguet se charge de préparer les invitations.

**La date retenue est le samedi 10 juin 2017**

▪ Mme Stéphanie Musy transmet l'idée de Mme Isabelle Musy d'organiser l'atelier confection fleurs pendant l'après-midi jeux pour permettre la participation des personnes qui ne souhaitent pas jouer. Après discussion il est retenu l'idée de proposer cet atelier de confection de fleurs pour le corso du comice agricole à la suite de l'après-midi nettoyage de printemps le samedi 8 avril 2017.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20H.